
Les représentations de l'espace en occident de l'antiquité tardive au XVI^e siècle

Conférences de l'année 2011-2012

Patrick Gautier Dalché



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1475>

DOI: 10.4000/ashp.1475

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2013

Number of pages: 85-94

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Patrick Gautier Dalché, « Les représentations de l'espace en occident de l'antiquité tardive au XVI^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 144 | 2013, Online since 23 October 2014, connection on 04 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1475> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1475>

Tous droits réservés : EPHE

LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE EN OCCIDENT DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU XVI^e SIÈCLE

Directeur d'études : M. Patrick GAUTIER DALCHÉ

Programme de l'année 2011-2012 : *Représentations de l'espace et souveraineté au Moyen Âge* (suite).

On a continué cette année à explorer les liens divers entre souveraineté et représentations de l'espace, d'abord à l'aide de quelques exemples résumant les commentaires de l'année précédente, ensuite en abordant plus longuement la géographie des hérauts d'armes.

1. *Représentations cartographiques et souveraineté en Grande-Bretagne*

Les figures d'Alexandre et d'Aristote telles qu'elles sont dessinées dans les œuvres de Roger Bacon (*Opus majus*, *Opus minus*, *Opus tertium*) expriment au mieux ce rapport. Le docteur admirable donna une place remarquable à la *philosophia naturalis*, et en particulier à la géographie, notamment en envoyant au pape Clément IV une carte du monde connu fondé sur le système des coordonnées et des *civitates famosae* (les *poleis episèmoi* antiques). Son but était de pourvoir au bien de la *res publica christianorum*, selon des modalités qui ont déjà été examinées dans les années précédentes et qui relèvent de la *philosophia moralis*. On a insisté à cette occasion sur le lien entre le savant (Aristote, à travers le *Secret des secrets*) et le conquérant de l'œcumène (Alexandre) : c'est le premier qui a permis au second d'acquérir la science du *locus* nécessaire au changement des *complexiones* de ses habitants, grâce à l'envoi de milliers d'enquêteurs dans l'ensemble du monde habitable. Les connaissances nécessaires au souverain sont ainsi résumées : « J'expose les lieux dans un traité et dans une figure... il est très beau et d'une utilité infinie d'avoir le monde tout entier à sa disposition, car celui qui est exercé dans ces matières connaît dans son esprit toutes les variétés des lieux et des hommes et de toutes les autres choses dans l'habitable tout entier, et il peut les figurer avec qui il veut¹. » La conquête est ainsi assise sur la connaissance géographique.

Toujours en Grande Bretagne, qui semble avoir été un laboratoire particulièrement productif en cette matière, on s'est intéressé au diptyque de Wilton, retable portatif de petites dimensions (29 × 47 cm) réalisé pour Richard II probablement à l'extrême fin

1. « Expono loca in tractatu et figura... quia propter utilitatem infinitam pulcherrimum est totum mundum habere in promptu, nam exercitatus in his scit corde omnes varietates locorum, et hominum, et caeterarum rerum in tota habitabili, et potest ea depingere quibus cum vult. » (*Opus minus*, éd. J. S. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon opera quaedam hactenus inedita*, t. I, Londres, 1859 [Rerum Britannicarum Medii aevi scriptores, 15], p. 318).

du xiv^e siècle (la date exacte est sujette à discussion)¹. Le panneau de gauche représente le souverain agenouillé devant trois saints ; celui de droite, la Vierge entourée par des anges tenant Jésus dans ses bras. L'un d'eux tient à la main une bannière portant la croix de Saint-Georges ; les gestes et la composition établissent que cette bannière, reçue de Jésus, est transmise à Richard II dont les mains ouvertes sont prêtes à la recevoir. Or la bannière est surmontée d'un globe sur lequel est figurée une île portant un château, entourée par la mer. Le souverain reçoit donc de Dieu ses possessions figurées de façon symbolique². Dans cette double image, on trouve un écho et une application locale des représentations issues de l'Antiquité qui montrent Auguste associé au globe triparti, image de la domination universelle. Les miniatures contemporaines du *Liber Floridus* de Lambert de Saint-Omer (vers 1115) et du *Liber de variis historiis* de Gui de Pise (1119) ont été évoquées à cette occasion, ainsi que celle des *Chronica Majora* de Matthieu Paris où c'est Alexandre qui tient le globe dans sa main³.

2. La géographie des hérauts d'armes

La question a en premier lieu été abordée par quelques textes où des hérauts apparaissent en situation de voyage, susceptible d'apporter connaissance de pays plus ou moins lointains. Dans sa *Chronique*, Froissart raconte qu'en avril 1338 le héraut Carlisle était de retour à Westminster : « Chilz hiraux avoit demouré hors d'Engleterre jà par l'espasse de cinq ans, travaillans le monde ; et avoit estet en Prusse, en Ifflant, au Saint Sépulcre, et retourné par ces biaux voiaiges en Barbarie et revenu en Espagne. ». Il fut accueilli par Édouard III avec ces mots : « A bien viengne, Cardoeil. Or nous dittez de delà le mer et des lointains pays où vous avés estet, depuis que nous nous veymes, car moult en désirons à savoir⁴. » Une centaine d'années plus tard (1432-1433), Bertrandon de la Broquière, envoyé en mission d'observation au Proche-Orient par le duc de Bourgogne, rapporte qu'à Pétra il a rencontré un Napolitain nommé Pierre de Naples, qui était allé au pays du Prêtre Jean « avecques deux hommes que Monseigneur le duc de Berry y envoyait... c'est assavoir ung poursuivant et ung aultre homme de bas estat...⁵ ».

Ces deux mentions introduisent directement à l'une des fonctions des hérauts. L'institution apparue à la fin du xii^e siècle s'est notablement professionnalisée et les compétences de ses membres se sont affirmées. De la simple science des armoiries, nécessaire pour la reconnaissance des combattants, celles-ci touchent désormais des activités variées : organisation des cérémonies aristocratiques et royales, tenue des registres de

1. Voir l'ouvrage collectif *The regal image of Richard II and the Wilton Diptych*, Londres, 1997.
2. L'interprétation de Florence Bourgne, qui voit dans le retable à la fois une réécriture du passé historique, la résurrection et l'entrée au paradis de Richard II, semble forcée (« Palimpseste et pouvoir du prince : le cerf et la sphère dans le diptyque de Wilton », dans l'ouvrage collectif *Figures du souverain*, Bordeaux, 1996, p. 33-48).
3. Gand, Bibl. der Rijksuniv. 92, f. 138v ; Bruxelles, Bibl. royale, 3897-3919, f. 52r ; Cambridge, Corpus Christi College 26, p. 24.
4. S. Luce, *Chroniques de J. Froissart*, t. I, 2, Paris, 1869, p. 377.
5. Ch. Scheffer, *Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, Paris, 1892 (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiii^e siècle jusqu'à la fin du xvi^e siècle, 12), p. 143.

noblesse, mais aussi port des messages et missions diplomatiques¹. Cette dernière fonction des hérauts nécessitait la connaissance des langues², des pays et des coutumes de leurs habitants : les experts en culture nobiliaire sont devenus des représentants de la souveraineté – au sens le plus concret puisque, dans leurs missions officielles, ils portent le tabard, c'est-à-dire une cotte d'armes qui les identifie à leur seigneur.

Le voyage était un moyen d'acquérir cette connaissance, qui portait avant tout sur les coutumes des cours, les actes de bravoure et les armes des seigneurs locaux. L'un des compagnons de Pierre de Naples était un poursuivant, degré premier de la hiérarchie des hérauts. On peut encore citer à ce sujet le héraut Georg Elsasser, au service du duc de Clèves qui partit « vill ryche upganges und nedergaganes der sonnen durch zo zehen », « afin de retourner à nous (le duc de Clèves) avec plus d'expérience³ ». Un autre moyen était les tournées de « visitations » dans lesquelles les rois d'armes devaient en principe, à partir du xv^e siècle surtout, recenser les nobles et enregistrer leurs armoiries⁴. On en trouve le reflet, probablement idéal plutôt que correspondant à la réalité, dans les listes de provinces et de ressorts nobiliaires qui apparaissent dans les *compendia* héraldiques. De même les armoriaux classent souvent les armes selon un ordre géographique⁵. M. Henri Simonneau, docteur en histoire, a présenté à cette occasion un exposé sur les listes de marches d'armes des manuscrits Paris, B.N., fr. 5930 et nouv. acq. fr. 1075.

Quelle pouvait être l'efficacité de ces voyages sur la constitution d'un savoir géographique fonctionnel propre aux hérauts ? Les textes ne sont pas nombreux. Tous les hérauts n'ont pas laissé un témoignage écrit de leurs parcours, et ceux qui l'ont fait n'ont pas nécessairement donné les renseignements qu'attend l'historien. Ainsi, le roi d'armes Flandre accompagna l'ambassadeur bourguignon au Portugal en 1428-1430 pour aller chercher l'infante Isabelle ; il ne donne dans son compte rendu aucune description proprement géographique, préférant raconter en détail les réceptions et les

1. A. R. Wagner, *Heralds and heraldry in the Middle Ages*, Oxford, 1939, p. 37-38 ; P. Chaplais, *English diplomatic practice in the Middle Ages*, New York, 2003, p. 139-140 ; A.-B. Spitzbarth, « La fonction diplomatique des hérauts : l'exemple de la cour de Bourgogne au temps de Philippe le Bon (1419-1467) », *Revue du Nord*, 88 (2006), p. 559-576 ; K. Stevenson, « Jurisdiction, authority and professionalisation : the officers of late medieval Scotland », dans *The herald in late medieval Europe*, Oxford, 2009, p. 64 ; K. Stevenson, « The Scottish King of arms Lyon's place in the hierarchy of the late-medieval Scottish elite », dans l'ouvrage collectif *Les autres rois. Études sur la royauté comme notion hiérarchique dans la société au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, Munich, 2010 (Institut historique allemand, Ateliers, 5), p. 69-70.
2. Vers 1424, le héraut bavarois Johann Holandt vante ainsi ses connaissances linguistiques : « Ich Johann Holandt, / Ein Ernholte weit erkannt, / Von sechs sprachen, die ich kenne, / Latein, Teutsch und Polan, / Frantzösisch un Enngelish, / Darneben guet Ungerish. » (S. Cain van d'Elden, *Peter Suchenwirt and heraldic poetry*, Vienne, 1976, p. 24).
3. H. van Anrooij, « Heralds, knights and travelling », dans *Medieval Dutch literature in its European context*, Cambridge, 1994, p. 51, citant G. Pietzsch, *Archivalische Forschungen zur Geschichte der Musik an den Höfen der Grafen und Herzöge von Kleve-Julich-Berg (Ravensberg) im Jahre 1609*, Cologne, 1971 (Beiträge zur rheinische Musikgeschichte, 88), p. 63.
4. A. R. Wagner, *Heralds and heraldry...*, p. 56-64, 106-120 ; G. Melville, « Le roy d'armes des François, dit Montjoye », dans *Anthropologies juridiques. Mélanges Pierre Braun*, Limoges, 1998, p. 587-608 ; H. Simonneau, « Le roi d'armes dans les Pays-Bas bourguignons », dans *Les autres rois...*, p. 57.
5. Voir les exemples donnés par A. R. Wagner, *Heralds and heraldry*, p. 53 ; S. Cain Van d'Elden, *Peter Suchenwirt and heraldic poetry*, p. 79.

cérémonies. Néanmoins, il est attentif aux circonstances et aux étapes du voyage maritime et aux distances entre les villes portugaises¹. Un troisième exemple introductif, plus détaillé, a retenu l'attention. C'est celui de Pierre Choque, roi d'armes d'Anne de Bretagne, auteur pour celle-ci du compte rendu d'un voyage en Hongrie dans la suite d'Anne de Foix destinée à épouser le roi Ladislas VI (1502)². À l'occasion du passage de la compagnie, Pierre Choque décrit rapidement et exactement plusieurs villes d'Italie, de Dalmatie et de Croatie. Les points qui reçoivent son attention sont le site, la taille, les fortifications et les cours d'eau. À propos de Bude, de Pest et du royaume de Hongrie dans son ensemble, il entre dans plus de détail. Outre la topographie, il s'intéresse à la vie économique, aux productions agricoles, minières, halieutiques et au commerce, notant que « les gens de mestier dudict Royaume sont estrangers », ainsi qu'à l'organisation sociale et politique. Une remarque sur le Danube est significative de l'intérêt du héraut pour les *realia* : il relève que la plaine bordant le Danube est fréquemment inondée, « car c'est l'un des plus grans [fleuves] tant de longueur, largeur et profondeur que je veyz jamais ; car il va cheoir jusques à Constantinople, ainsy que apert par la quarte marine qui de ce fait mension. » Le recours à la carte pour analyser et comprendre les phénomènes géographiques n'est certes pas exceptionnel à cette date. On l'observe chez les savants, philosophes naturalistes ou humanistes étudiant la structure de l'*orbis terrarum*, aussi bien que chez les administrateurs usant de cartes pour visualiser à grande échelle les caractères d'un litige, d'un aménagement ou d'une expédition militaire. La culture cartographique est donc assez largement répandue (ce qui ne saurait être interprété, soit dit en passant, comme un trait particulièrement caractéristique de la « modernité »). Mais qu'un héraut appuie son raisonnement sur une « carte marine » interroge sur les pratiques intellectuelles de ce milieu.

La suite de la conférence a donc cherché à repérer s'il existe des traits propres à une géographie des hérauts. Pour cela, des extraits de plusieurs textes ont été analysés : le *Libro del conocimiento de todos los rregnos et tierras e señorios que son por el mundo et de las señales et armas que han castillan* (fin du XIV^e siècle, après 1385)³ ; le *Livro de arautos* portugais (parfois intitulé *De ministerio armorum* d'après la pièce de titre de la reliure d'un manuscrit) rédigé en latin lors du concile de Constance⁴ ; le *Livre de la description des pays* du héraut Berry (vers 1451-1452)⁵ ; et le *Débat des héraulx d'armes de France et d'Angleterre* (entre 1453 et 1461)⁶.

1. J. Paviot, *Portugal et Bourgogne au XV^e siècle*, Lisbonne - Paris, 1995, n° 92, p. 205-218.
2. A. Le Roux de Lincy, « Discours des cérémonies du mariage d'Anne de Foix de la maison de France avec Ladislas VI roi de Bohême et de Hongrie », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 21 (1861), p. 156-185 et 422-439.
3. Éd. M. J. Lacarra, M. del C. Lacarra, Alberto Montaner, *Libro del conocimiento de todos los rregnos et tierras e señorios que son por el mundo, et de las señales et armas que han*. Edición facsimilar del Manuscrito Z (Múnich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. hisp. 150), Saragosse, 1999.
4. Éd. A. A. Nascimento, *Livro de arautos. De ministerio armorum. Estudo codicológico, literário, linguístico*, Lisbonne, 1977.
5. Éd. E. T. Hamy, *Le Livre de la description des pays de Gilles le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, Paris, 1908 (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle, 22).
6. Éd. L. Pannier, P. Meyer, *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre suivi de The Debate Between the Heralds of England and France by John Coke*, Paris, 1877 (Société des anciens textes français).

Le *Libro del conosçimiento* est un récit de voyage fictif dans l'ensemble du monde connu, par un personnage qui parle à la première personne et énumère les lieux qu'il a visités. Il a longtemps passé pour l'œuvre d'un frère mineur, ainsi qu'on peut le lire encore dans des travaux de seconde main. L'un des manuscrits (Munich, Bayerische Staatsbibl., hisp. 150) – tardif par rapport à la date de la composition – montre en frontispice l'auteur offrant un exemplaire à un roi ; il est vêtu comme un laïc, sans trait qui puisse faire reconnaître un héraut. Deux faits permettent néanmoins une telle attribution. Pour chaque région, le texte décrit les armes du souverain – réelles ou inventées ; d'autre part, le voyage a été effectué entièrement à partir d'une « carte marine », sans doute catalane. Les objets conservés de cette nature, malgré les expressions qu'on emploie pour les désigner (carte marine, carte nautique, etc.), consacrent souvent plus d'espace aux régions continentales qu'à la Méditerranée ; nombre d'entre elles ornent villes ou régions d'étendards portant les armes des autorités sous lesquelles elles sont placées – il arrive souvent que ces armes ne correspondent pas à la situation effective à la date de réalisation de la carte. Toutes les sections du *Libro del conosçimiento* présentent le même aspect énumératif : moyen de parvenir dans la région, caractères très généraux, étendard du souverain. C'est en quelque sorte un armorial rendu vivant par la fiction du voyage.

On s'interroge sur les motifs qui ont porté l'auteur à élaborer ce texte énigmatique. L'emploi du castillan indique le souci de toucher un public de laïcs. On est porté à penser qu'il s'agit d'un instrument pédagogique à l'usage des apprentis, destiné non seulement à mémoriser aisément la structure de l'*orbis terrarum*, mais encore à intérioriser par la fiction hodéporique l'une des prérogatives du héraut, qui est de rapporter ce qu'il a vu lors de ses pérégrinations. La présence de nombreuses contrées plus ou moins imaginaire ne va évidemment pas contre cette hypothèse. Cela n'a pas empêché le *Libro del conosçimiento* d'être considéré comme un récit réel et digne de foi, puisque les clercs qui accompagnent Jean de Béthencourt et Gadifer de la Salle dans leur conquête des Canaries (1402) le citent comme autorité géographique en vue de l'exploration de la côte africaine¹.

Le *Livro de arautos*, quant à lui, est certainement l'œuvre d'un héraut qui donne des renseignements précis sur sa région d'origine, l'Estrémadure. Il est donné comme ayant été rédigé au moment où le concile se tenait à Constance. Et de fait, les armes des souverains et des seigneurs sont figurées au début de chaque section ou bien à pleine page, sous forme de bannières ou d'écus ; leur collation a en effet eu lieu à partir de notes prises entre 1416 et 1417, en fonction de l'arrivée de certains personnages dans la ville conciliaire².

Sur les raisons qui l'ont poussé à écrire, l'auteur du *Livro de arautos* est plus prolixe que celui du *Libro del conosçimiento*. Le début du texte est consacré à un exposé sur les origines de l'institution fondée par Jules César et sur les devoirs des hérauts. La description proprement dite s'ouvre par une série de justifications par lesquelles

1. *Le livre nommé Le Canarien. Textes français de la conquête des Canaries au XV^e siècle*, éd. E. Aznar, D. Corbella, B. Pico, M. Privat, A. Tejera, Paris, 2008 (Sources d'histoire médiévale, 38).
2. S. Clemmensen, *The herald's book al. Livro de arautos al. De ministerio armorum. An armorial of the Council of Constance 1414-1418 by an anonymous Portuguese herald*, 2011, p. 4, consultable à <http://armorial.dk/german/Arautos.pdf>.

l'auteur nous apprend qu'il n'a pas cessé de voyager « pro cognicione et scientia vexationis ordinis officii armorum » et qu'il a choisi d'écrire « ut valeant videre prosecutores gallice poursuivans officii armorum aliqualem introductionem, quando tales prosecutores voluerint incipere prosequi vexacionem seu pondus dicti officii armorum in dictis partibus¹. » Le souci pédagogique est patent ; d'un autre côté, l'emploi du latin (souvent maladroit), la création d'un mythe d'origine de l'institution, attestent le désir de donner de la dignité à l'office en complétant le spectre des produits de la culture héraldique par un traité servant à la formation des hérauts, et en même temps à les valoriser. Le même passage montre que l'auteur a conscience d'apporter un complément : « d'autres ont fait des livres sur la connaissance des armes et de l'office des hérauts, je veux y ajouter ce livre sur la propriété et la nature des terres² ». Il inscrit donc son travail dans un processus de construction d'une identité intellectuelle des hérauts. Il n'est pas impossible que la réunion de nombreux hérauts à Constance ait été l'occasion de discussions ayant abouti à ce résultat (on remarquera à ce sujet la traduction française de « prosecutores » dans le passage cité).

L'énumération des royaumes et des principautés répond à un principe structurant de nature politique : la Sicile, la Sardaigne et la Corse suivent ainsi l'Aragon. Chaque entité est décrite selon un plan en gros semblable : d'abord ses confins, puis sa « divisio », ses caractéristiques telles que la langue des habitants (ainsi les habitants de Coire parlent un « lombardum corruptum »), les villes, les productions, le commerce, enfin les seigneurs qui l'habitent... À titre d'exemple, voici l'Alsace :

... comitatus de Eles ubi est civitas Argentina supra ripam de Reno in qua est magna quantitas militum. Et secundum opinionem meam, est pulcherrima et nobilissima de Almania tam propter nobiles homines quam propter pulcra edificia que sunt in illa civitate... Et est unus magnus pons supra dictum Renum que durat bene tres centum passus parum plus vel minus. Et dicta provincia ascendendo contra ripam de Reno est multum bona patria et plana collaterando montes versus Burgondiam. Et crescit in dicta patria multum notabile vinum album quod portatur ad multas regiones per terram et per aquam. Et est dicta terra bene populata de bonis villis et castris...³

De même, le royaume de Valence est ainsi caractérisé :

Et sic predictum regnum est nimis cultivatum, ac si esset ortus conclusus et fructificat in aroisio, blado, vino, blado (*sic*) in diversis speciebus et specialiter unum quod vocatur ab incolis dacta... Item ficibus passis uvis et amigdalibus in multitudine magna nimis que per diversas mundi partes portantur, idem grana sive scarlata et insparto que est herba de qua fiunt funes ad navibus serviendum qui diffunduntur per orbem. Sed in ista terra est continuus labor propter defectum aquarum, sed cum instrumentis et rotis diffundunt aquas per suas possessiones ut suos fructus adquirant eo quod ibi modicum sit de pluvia et terra sit arida sed isti qui aquam adducant vocantur rigatores et gentes sunt nimis industrie⁴.

1. Éd. A. Nascimento, p. 165.

2. « Ex qua re eciam nonnulli alii fecerunt libros de noticia armorum et dicti officii plurium hystoriarum et etiam volo aliqua describere in deductione huius libri, de proprietate et natura aliquarum terrarum ultra illas que competunt et conveniunt officio heraldorum armorum. » (*ibid.*, p. 165).

3. Éd. A. Nascimento, p. 191.

4. *Ibid.*, p. 231.

Une particulière attention pour des mesures précises de distance est à relever, qui suppose des sources d'informations obtenues localement, le recours à des itinéraires – mais plutôt à des cartes. Comment expliquer autrement une telle précision : « Le Rhin... court sur plus de 500 milles italiens, et ainsi en Souabe il y a environ 50 milles ; de la source du Rhin à la source d'un autre qui s'appelle Danube, il y a bien 3 000 milles, et après il se jette dans la mer Noire 400 milles au-delà de Constantinople...¹ » ? Ou encore l'étendue des Pyrénées entre mer Tyrrhénienne et océan, soit 150 milles² ? Grâce aux échelles de distance dont elles étaient munies les cartes « marines » permettaient d'effectuer de telles mesures. Des comparaisons parlantes ne semblent avoir été élaborées qu'à partir de représentations figurées : « Et si dicta terra [la Souabe, c'est-à-dire le duché, pourtant disparu depuis près de 150 ans] figuraretur in modum ale, ego credo quod Suavia deberet esse cubitum dicte Alemanie quia ipsa facit unum angulum inter Italiam et Galliam³. » ; « ...dicta porcio [l'Hispania] est ad modum unius maxime caude inter duo maria sita et nimis assimilatur Asie Minori que est eciam sita inter duo maria... ».

La réflexion de l'auteur, soulignée par l'emploi de la première personne, s'est en même temps exercée sur la topographie. À la suite du passage cité ci-dessus, où l'on rencontre « ego credo », il conclut : « ita intelligo quod Suavia est alcior terra de tota Germania, quia de alta Germania est alcior pars sicut videtur mihi secundum experienciam aquarum que oriuntur ex illa... Et propter hoc intelligo per experienciam dictarum aquarum et aliarum quod Suavia est alcior pars de terra Germanie⁴. » La mise en scène de sa propre réflexion n'est nullement anodine : par là, le héraut expose ses capacités d'analyse de l'espace réel ; dans une topographie montagneuse complexe, il saisit un facteur d'intelligibilité dans la structure de l'hydrographie.

Le *Livre de la description des pays* n'est pas la seule œuvre du roi d'armes de Charles VII, surnommé Berry ; outre une chronique de Charles VII et une histoire du recouvrement de Normandie, on lui doit aussi un armorial. Par comparaison avec le *Libro del conocimiento* et le *Livro de arautos*, la description géographique dégagée de l'armorial acquiert chez lui une complète autonomie. Il y a d'ailleurs des points communs dans les connaissances des deux auteurs : le Portugais, dans sa description de la Souabe, évoque les « altos montes qui procedunt de montibus Brigue usque Ungariam », alors que le Français mentionne « les haultes montaignes des Alemaignes, qui durent depuis la Savoie jusques en Hongrie » – il n'est certainement pas question d'emprunt direct, mais d'un stock de notions communes. Berry expose ses motifs dans le prologue, en donnant un sommaire des matières abordées :

... j'ay commencé ce petit livre, selon mon petit entendement, afin que ceulx qui le verront puissent savoir au vray la manière, la forme et les propriétés des choses qu'ilz sont en tous les royaumes crestiens et des autres royaumes où je me suis trouvé ; de la longueur d'iceulx, des montaignes qui y sont, et des fleuves qui y passent, de la propriété des païs, des hommes, et des autres choses estranges⁵...

1. *Ibid.*, p. 189.

2. *Ibid.*, p. 193.

3. *Ibid.*, p. 187.

4. *Ibid.*, p. 189.

5. Éd. E. T. Hamy, p. 29.

L'expression « au vray » est ici importante : car l'un des éléments fondamentaux de l'idéologie héraldique – c'est-à-dire de la vision que les hérauts ont d'eux-mêmes, qu'ils élaborent dans leurs *compendia* didactiques – est qu'ils se qualifient de « justes rapporteurs » ou de « voir-disant »¹.

La géographie du héraut Berry est en effet à la fois physique et humaine. Il s'intéresse à la topographie, par laquelle il ouvre l'exposé consacré à chaque « pays », aux divisions administratives, au peuplement et aux mœurs des habitants, comme le montre l'exemple de la France qui a été commenté en particulier. Il commence par définir son étendue en journées selon deux lignes joignant des points extrêmes, de l'Écluse à Saint-Jean-Pied-de-Port et de la pointe Saint-Mathieu à Lyon, puis souligne le tempérament du climat et la fertilité du sol, avant de définir les limites. Le cours des fleuves est décrit en deux parties : ceux qui se jettent dans l'océan et ceux qui se jettent dans la Méditerranée ; ils sont énumérés en suivant les côtes, du nord au sud et de l'ouest à l'est. La conclusion est que « ce royaume est en manière d'une lausange, car il n'est ne long ne quarré ».

La description des divers « païs » de France devrait être étudiée en détail selon le choix variable du critère qui les identifie : « pays » au sens d'entité régionale, circonscription féodale ou encore administrative. Ce sont les principes d'analyse du tissu géographique qui nous ont retenu. L'exposé est divisé en deux parties, de part et d'autre de la Loire. Au sud, il commence par le Velay « qui est païs de grandes montaignes » et se développe en un parcours de sens anti-horaire jusqu'au « païs de Lionnois ». De là, au nord de la Loire, une autre boucle de même sens remonte vers le nord, tourne autour du bassin Parisien et s'achève en Nivernais. On a donc l'impression que le raisonnement du héraut Berry est analogue à celui de l'auteur du *Livro de arautos* : comme dans le cas de la Souabe en Allemagne, c'est l'hydrographie qui détermine le choix du point de départ, le Massif central étant perçu comme la région d'où s'écoulent la plupart des eaux du royaume. La limite séparative (dans la description) de la Loire a pu en outre être choisie en fonction du rôle politico-administratif des pays de Loire au temps du « roi de Bourges ».

Comme pour les textes précédents, la question de l'utilisation de cartes se pose. La forme de losange de l'espace français ne provient-elle pas de la considération d'une figure ? Il existait à l'époque de la rédaction des cartes de l'espace français relativement « réalistes » (selon notre conception de la « réalité » géographique) susceptibles de faire naître cette comparaison : soit des cartes marines, soit des cartes « modernes » accompagnant la *Géographie* de Ptolémée³. Pour le reste du monde, la structure n'est pas aussi claire et a résisté à l'analyse. Mais des associations de régions peuvent avoir

1. C. Boudreau, « Messagers, rapporteurs et “voir-disant”. Les hérauts d'armes vus par eux-mêmes et par d'autres dans les sources didactiques (XIV^e-XVI^e siècle) », dans *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque international tenu à l'université du Québec à Montréal et à l'université d'Ottawa (9-11 mai 2002)*, Paris, 2004, p. 233-245, notamment p. 243.
2. Éd. E. T. Hamy, p. 38.
3. On pense aussi au « sito di Gallia » évoqué dans une lettre de 1425 ou de 1431 par Niccolò Niccoli ; celui qui l'a peint à Paris est le bibliothécaire du duc de Berry, Pietro Sacchi de Vérone (T. Foffano, « Niccoli, Cosimo e le ricerche di Le Pogge nelle biblioteche francesi », *Italia medioevale ed umanistica*, 12 [1969], p. 115-117).

la même origine cartographique. L'Italie est ainsi divisée en deux parties sans continuité : l'Italie du Nord est décrite avant la Suisse et la Rhénanie, la partie méridionale après les développements sur l'Égypte, puis l'Asie. Ces deux patries sont séparées par l'énumération des îles de la Méditerranée : vient d'abord la Crète, qui appelle à sa suite la description des grandes îles occidentales, Sicile, Sardaigne et Corse, tandis que Chypre est le point de départ du circuit égyptien et asiatique. Quoi qu'il en soit, même s'il est impossible de prouver l'utilisation de cartes, comme dans le *Libro del conosçimiento* et le *Livro de arautos*, l'imagination du héraut Berry est cartographique, et le plan de son œuvre atteste la capacité à dégager des structures à partir d'une réalité a priori confuse.

Le *Débat des héralx d'armes de France et d'Angleterre* en gros contemporain offre les mêmes caractéristiques exprimées dans une intention polémique. Dans la compétition verbale des deux héralx en vue de faire reconnaître à leur pays la prééminence dans l'honneur, des arguments géographiques, au sens large, sont employés : pour le Français, qui exprime le point de vue de l'auteur, la France l'emporte car elle a les meilleurs ports et dispose des avantages de la continentalité : en cas de guerre, elle peut attaquer l'Angleterre sur toutes ses côtes, car c'est une île ; ses fleuves permettent le transport des marchandises.

Comme y invite un remarquable article de Camille Serchuk (l'auteur, professeur d'histoire de l'art à la Southern Connecticut State University avait présenté cette étude en 2006 dans cette conférence), il a paru utile de mettre en parallèle cette vision avec celle qui transparait de deux représentations figurées de la France et de l'Angleterre, dans un manuscrit du texte intitulé *A tous nobles*, sorte de chronique résumant les « faits des rois » de France. Dans le manuscrit Paris, B.N., fr. 4991, daté de 1456-1461, les deux images de la France et de l'Angleterre ne visent pas au réalisme topographique. La France est représentée au moment où est décrit le règne de Marcomir qui a changé « Gaule » en « France » (f. 5v). Le point de vue est zénithal (sauf les vignettes de villes qui sont des vues) ; elle est entourée par la Saône, le Rhône, la Meuse, « la mer de Flandres » et « la mer d'Angleterre » ; une quarantaine de cités fortifiées occupent tout l'espace, non différenciées sauf Paris qui occupe une place prééminente. L'image de l'Angleterre, en revanche, est présentée au moment où le texte raconte sa conquête considérée comme le fait des Français (f. 13) ; elle est entièrement composée comme si elle était vue depuis la France ; elle est très pauvres en villes. Ce contraste est comme la mise en images des éléments de comparaison défavorables à l'Angleterre que développe le héraut français dans le *Débat*¹.

Loin de donner « l'état des connaissances d'un homme de cour, crédule mais sincère », comme E. T. Hamy qualifiait le *Livre de la Description des pays*, ces textes montrent que les héralx ont cherché à construire des représentations adaptées à leur fonction et à leur culture. Elles ont des traits communs, tant dans les modes de perception que par les outils utilisés : l'attention portée aux réalités topographiques et humaines, la capacité à structurer par la réflexion l'espace humain en fonction du relief et du modelé (montagnes, cours d'eau), l'usage de cartes. Ces élaborations sont

1. C. Serchuk, « Ceste figure contient tout le royaume de France. Cartography and national identity in France at the end of the Hundred Years War », *Journal of medieval history*, 33 (2007), p. 320-338.

nées de la pratique et du goût du voyage exprimés à plusieurs reprises, et du souci de valoriser la fonction du héraut par l'enseignement et par l'exemple. Ainsi la géographie acquiert, dans leurs travaux, une fonction doublement idéologique : elle sert à construire une image positive du milieu, formé de représentants compétents et véridiques de la souveraineté ; elle est susceptible d'usages polémiques dans les débats qui accompagnent le développement d'une identité nationale fondée sur un territoire.

En outre, M. José de Toro, doctorant, a présenté un exposé sur l'image de l'Orient antique dans les chroniques universelles ; M. Grégoire Binois, étudiant en master, a présenté un exposé intitulé « *Mémoire relatif à la carte du cours du Rhin* d'Antoine de Régemorte : une œuvre de géographie militaire au XVIII^e siècle ».